



Communiqué de presse de Hervé SAULIGNAC et de Michèle VICTORY

Le 22 mars 2018

Les députés de l'Ardèche Hervé SAULIGNAC et Michèle VICTORY ont apporté leur soutien aux revendications des éleveurs ardéchois pour défendre la reconnaissance des surfaces pastorales.

Les agriculteurs ardéchois ont manifesté, jeudi 22 mars devant la Préfecture, pour dire leurs inquiétudes quant à une éventuelle baisse des aides européennes sur les surfaces pastorales dites peu productives. Ces surfaces sont des terres faiblement ou non herbacées qui fournissent, cependant, une alimentation pour les troupeaux d'ovins et de caprins.

Suite à un récent audit de la Commission européenne qui pointe du doigt la France quant aux contrôles jugés trop « généreux » sur l'éligibilité des parcelles pastorales, le Ministère de l'Agriculture répond par une baisse du prorata sur ces surfaces, voire une suppression des aides au-delà de 50% d'embroussaillage, afin d'éviter des sanctions européennes.

Si cette décision était confirmée, elle porterait gravement préjudice aux agriculteurs ardéchois sachant que la majorité des terres du département ne sont pas herbeuses. Ces surfaces fournissent pourtant une alimentation essentielle pour les troupeaux notamment en période de sécheresse. Cette décision ne répondrait, par ailleurs, en aucun cas à la demande de la Commission européenne qui demande uniquement à l'Etat français de revoir ses modalités de contrôle.

Il est inacceptable qu'une fois encore, nos agriculteurs qui sont garants d'une activité dans les zones rurales et qui entretiennent nos paysages, soient tributaires de politiques agricoles qui les abandonnent au lieu de les soutenir. Il est temps que l'Etat leur accorde une stabilité indispensable pour pouvoir exercer décemment leurs activités.